Ecrit par Echo du Mardi le 5 décembre 2022

Opération d’abandon simplifié d’armes : 1783 armes collectées en Vaucluse

Du 25 novembre au 2 décembre, la préfecture de Vaucluse a participé à une opération nationale d’abandon et de régularisation d’armes. Cette opération, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE), a permis aux particuliers de remettre aux forces de l’ordre les armes et munitions qu’ils ne souhaitaient pas garder et d’enregistrer celles qu’ils voulaient conserver.

Les particuliers ont pu se rendre aux gendarmeries d’Apt et de Pernes-les-Fontaines, et à l’Hôtel de Ville d’Avignon. Sur les trois points de collecte, 1783 armes et 24871 munitions ont été abandonnées à l’État, et 383 comptes ont été créés dans le Système d’information sur les armes (SIA), permettant de régulariser la détention de 994 armes jusqu’alors non déclarées. Sur l’entièreté du territoire français, près de 200 000 armes sont sorties de la clandestinité, et 4 millions de munitions et projectiles ont été collectés.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 décembre 2022

Bien que l'opération ait pris fin il y a quelques jours, l'abandon des armes non déclarées reste possible auprès des commissariats de police et des gendarmeries selon la procédure classique. Pour enregistrer une ou plusieurs armes, il faut créer un compte détenteur d'arme héritées ou trouvées dans le SIA, dont le module reste ouvert.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !